Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250617-2025039-DE

Bassussarry Ongi Etorri

ANNEE 2025

SEANCE PUBLIQUE
DU 17 JUIN 2025

Délibération n°

2025039

Date de convocation : 13/06/2025

Date d'affichage : 19/06/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents :	16
Pouvoirs :	7
Nombre de votants :	23

Pour :	23 (dont 7 pouvoirs)
Abstention :	0
Contre :	0

Adopté à l'Unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 13 juin 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM Frédéric ETCHEGARAY, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Marc PERRIER, M. Mikel AMILIBIA, Bernard COMBES,

Mmes Valérie RECART, Emmanuelle DALLET, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Bénédicte LARCEBEAU, Marie GRABET dit BOUCHET, Maud BARRAL, Valérie ETCHART.

Absent (e) s excusé (e)s : M. Jean-Baptiste HALTY (pouvoir à Mikel AMILIBIA), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à Philippe ENSALES), M. Yannick BASSIER (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), M. Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à Bernard COMBES)

Mmes Guénaël LE CAM (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), Céline FAYS (pouvoir à Cédric BRÉSAC) Nathalie HARAN (pourvoir à Valérie RÉCART)

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA

OJ n° 2 : FIXATION DES TARIFS DES CAMPS ORGANISES PAR LE LOCAL JEUNES - ETE 2025

Rapporteur : Mme Emmanuelle DALLET, adjointe déléguée aux affaires sociales

Le Local jeunes organise deux séjours pendant les vacances d'été 2025 :

1) Séjour du Mardi 15 au Vendredi 18 juillet 2025 à Iholdy :

Séjour pour les enfants en classe de 4ème et plus avec des un autre local jeunes du Tarn. Le tarif proposé s'élève à 200 € (ou 140 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry et 240 € (ou 180 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry. Il tient compte :

- Du transport et des déplacements en mini bus,
- De l'hébergement en Mobil Home au camping d'Iholdy,
- De la nourriture,
- Des activités encadrées par des professionnels

2) Séjour du Lundi 04 au jeudi 07 Août 2025 en Vallée d'Aspe :

Pour les enfants en classe de 6ème ou 5ème. Le tarif proposé s'élève à 200 € (ou 140 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry, et 240 € (ou 180 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry. Il tient compte :

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250617-2025039-DE

Envoyé en préfecture le 18/06/2025
Reçu en préfecture le 18/06/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250617-2025039-DE

- Du transport en minibus,
- De l'hébergement en Tipi dans un village indien,
- De la nourriture,
- Des activités encadrées par des professionnels

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications données,

Après en avoir délibéré,

- Fixe les tarifs des séjours proposés, comme suit :

➤ **du 15 au 18 juillet 2025 à Iholdy** : 200 € (ou 140 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry, et 240 € (ou 180 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry

➤ **du 04 au 07 août 2025 en Vallée d'Aspe :** 200 € (ou 140 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes domiciliées à Bassussarry et 240 € (ou 180 € pour les bénéficiaires de l'AVE CAF) pour les personnes non domiciliées à Bassussarry.

Fait à Bassussarry, le 17 juin 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

MAIRIE de BASSUSSARRY (Pyrénées-Atlantiques)